

PISCINE HORS TERRE

REMETTRE LES FICHES SYNTHÈSES SUIVANTES AVEC CE FORMULAIRE :

R-06-001, R-06-002, R-06-003 et R-06-015

S'IL Y A LIEU (PAROI VERTICALE MESURANT 1,22 MÈTRE ET MOINS), VEUILLEZ ÉGALEMENT COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE PERMIS POUR CLÔTURE DE PISCINE

AU REQUÉRANT : S.V.P. REMPLIR TOUTES LES SECTIONS APPLICABLES
LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS PRÉCÉDÉS D'UN ASTÉRISQUE (*) SONT FACULTATIFS

A) EMPLACEMENT DE LA PISCINE PROJETÉE	
EMPLACEMENT DE LA CONSTRUCTION PROJETÉE	NUMÉRO DE LOT : _____
	ADRESSE CIVIQUE : _____
	*NUMÉRO MATRICULE : _____
USAGE DE L'IMMEUBLE ET AUTRES ENSEIGNEMENTS <i>(S.V.P. cocher l'une des cases et répondre aux questions applicables)</i>	HABITATION <input type="checkbox"/> COMMERCE <input type="checkbox"/> AGRICOLE <input type="checkbox"/>
	SUPERFICIE DU TERRAIN : _____ mètres carrés PROFONDEUR TOTALE : _____
	DIAMÈTRE DE LA PISCINE PROJETÉ : _____ mètres carrés HAUTEUR HORS SOL : _____
	*RATIO SUPERFICIE PISCINE / SUPERFICIE TERRAIN < 15% <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	MATÉRIEL DU CONTOUR DE LA PISCINE : _____
	VOLUME DE LA PISCINE PROJETÉE : _____ litres

B) RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
PROPRIÉTAIRE REQUÉRANT OU SON MANDATAIRE <i>(Si c'est un mandataire, joindre l'autorisation écrite du propriétaire dûment datée, signée et comprenant les coordonnées du propriétaire.)</i>	REQUÉRANT PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> OU MANDATAIRE AUTORISÉ <input type="checkbox"/>
	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	ADRESSE : _____
	TÉLÉPHONE (S) : _____
	*COURRIEL : _____
ENTREPRENEUR OU TOUTE PERSONNE CHARGÉE DES TRAVAUX	RESPONSABLE : _____
	COMPAGNIE (S'IL Y A LIEU) : _____
	NUMÉRO RBQ : _____ NUMÉRO NEQ : _____
	ADRESSE : _____
	TÉLÉPHONE (S) : _____
	*COURRIEL : _____
DURÉE PROBABLE DES TRAVAUX : _____	DATE DE DÉBUT (JJ/MMMM/AAAA) : _____ DATE DE FIN (JJ/MMMM/AAAA) : _____
COÛT APPROXIMATIF DES TRAVAUX : _____ \$	

C) DÉTAILS TECHNIQUES
<input type="checkbox"/> Joindre copie de la documentation technique concernant les accessoires non intégrés (filtre, pompe, chauffe-eau et autres)
DÉCRIRE BRIÈVEMENT LES TRAVAUX : _____
S'il vous faut plus d'espace pour décrire les travaux et/ou pour illustrer les travaux à réaliser, veuillez joindre une annexe au présent formulaire. Veuillez cocher ici si vous joignez une annexe : <input type="checkbox"/>

D) DOCUMENTS ET PLANS EXIGÉS - (ARTICLE 28)
1° AUTRES PLANS, DOCUMENTS OU DEVIS REQUIS
<input type="checkbox"/> UN PLAN CROQUIS SUR LEQUEL SONT INDIQUÉS LES DIMENSIONS, PROFONDEURS ET ÉLÉVATIONS PAR RAPPORT AU SOL ADJACENT DE LA PISCINE PROJETÉE
<input type="checkbox"/> UNE LISTE DES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION OU L'ÉRECTION DE LA PISCINE
<input type="checkbox"/> CERTIFICAT DE LOCALISATION RÉCENT IDENTIFIANT L'EMPLACEMENT DE LA PISCINE ET LES DISTANCES ENTRE CELLE-CI, LES LIGNES DE TERRAIN ET LES AUTRES BÂTIMENTS

E) DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DU REQUÉRANT (ARTICLE 19)
Toute personne qui désire entreprendre des travaux de construction, reconstruction, agrandissement ou déplacement d'une construction quelconque, ou une partie de construction doit, au préalable, obtenir du fonctionnaire désigné un permis de construction ou un certificat d'autorisation.
Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation s'engage à :
▶ s'assurer que les bornes de son terrain soient dégagées du sol et apparentes pour fins d'implantation correcte, de vérification de l'alignement ou pour tout autres travaux de construction et de rénovation nécessitant une vérification des marges et des alignements;
▶ s'assurer que tous les éléments de sécurité sont présents, adéquats et conformes à la réglementation municipale et gouvernementale.
▶ exécuter ou faire exécuter, à ses frais, les essais et inspections nécessaires pour prouver la conformité des travaux avec les exigences des règlements de la Ville et faire parvenir à la Ville, copies de tous les rapports d'essais et d'inspections;

ATTENTION (ARTICLE 19)

- ▶ Ni l'octroi d'un permis, ni l'approbation des plans et devis, ni les inspections faites par le fonctionnaire désigné ne peuvent relever le propriétaire d'un bâtiment de sa responsabilité d'exécuter les travaux ou de faire exécuter les travaux conformément au permis émis et suivant les prescriptions des règlements d'urbanisme.
- ▶ Toute modification apportée aux plans et documents après l'émission d'un permis ou d'un certificat doit faire l'objet d'une approbation avant l'exécution des travaux. La Ville autorise la modification par écrit si elle est conforme aux dispositions contenues dans les règlements d'urbanisme. **Cette autorisation n'a pas pour effet de prolonger la durée du permis ou du certificat.**
- ▶ Advenant la vente de l'immeuble alors que des travaux de construction sont en cours, le nouveau propriétaire doit en informer la Ville par écrit. Un addenda doit alors être apporté au permis de construction dans lequel le nouveau propriétaire s'engage à respecter l'ensemble des clauses et conditions faisant partie intégrante du permis de construction émis par la Ville au propriétaire ou requérant initial. **Cet addenda n'a cependant pas pour effet de prolonger la durée du permis de construction.**
- ▶ Tout permis ou tout certificat doit être affiché de manière à ce qu'il soit bien en vue, durant toute la durée des travaux ou de l'usage autorisé par le permis ou le certificat. De même, une copie portant la mention «approuvé» de tous les plans et devis doit être gardée sur les lieux d'un chantier de construction en cours.

◆ **Il est interdit de commencer des travaux avant l'émission du permis.** (article 18, paragraphe 2°)



En sus des renseignements et plans demandés aux sections **B), C) et D)** du présent formulaire, la Ville peut exiger tout autre plan, renseignement, détail ou attestation professionnelle additionnelle de même qu'un rapport présentant les conclusions et recommandations relatives à la construction projetée, qu'elle juge nécessaire à la compréhension complète de la demande et pour s'assurer du respect des différentes dispositions de tout règlement pertinent. (article 28, paragraphe 8°b)



La ville doit être informée de tout changement dans l'emploi ou toute cessation d'emploi des personnes mentionnées à la section **B) RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** survenant pendant la durée des travaux et ce, dès que ce changement se produit. (article 28, paragraphe 1°a) dernier alinéa)

X

SIGNATURE : PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE

DATE

COÛT DU PERMIS

\$

Une fausse déclaration ou le dépôt de documents erronés entraînent l'invalidation de tout permis émis en vertu de la présente demande (article 20.1)

ARGENT COMPTANT, CHÈQUE, CARTE DÉBIT
À PAYER SUR RÉCEPTION DU PERMIS

SECTION RÉSERVÉE À LA VILLE

RÉCEPTION DE LA DEMANDE

DATE DE RÉCEPTION : _____

INITIALES DE LA PERSONNE QUI A REÇU LA DEMANDE : _____

NUMÉRO DE DEMANDE : _____

DEMANDE COMPLÈTE

DEMANDE INCOMPLÈTE

SI LA DEMANDE EST INCOMPLÈTE LORS DU DÉPÔT, DATE COMPLÉTÉE : _____

ANALYSE DE LA DEMANDE

NOM DE LA PERSONNE QUI A ANALYSÉ LA DEMANDE : _____

INITIALES

PERMIS ACCORDÉ

PERMIS REFUSÉ

MOTIFS DU REFUS : _____

DATE DE LA DÉCISION : _____

ÉMISSION DU PERMIS

NUMÉRO DU PERMIS : _____

COMMENTAIRES : _____

SIGNATURE DU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

DATE